

Le 5 février 2021

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

**Objet : Dépôt du mémoire d'Aéro Montréal dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2021-2022**

Monsieur Girard,

Aéro Montréal, la grappe aérospatiale du Québec, est très heureuse de soumettre au gouvernement du Québec son mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022.

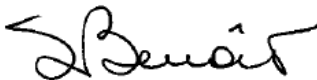
Comme vous le savez, l'industrie aérospatiale a été terriblement touchée par la crise de la COVID-19. Depuis mars, la grande majorité de la flotte d'avions mondiale est immobilisée au sol, des milliers de travailleurs ont été licenciés, dont 4,600 au Québec seulement, des commandes d'avions ont été reportées ou même annulées, des millions de voyageurs restent à la maison et des centaines d'entreprises luttent pour leur survie.

Au cours des derniers mois, les premiers dirigeants de notre secteur se sont mobilisés comme jamais et ont mis sur pied l'Alliance pour la Relance en Aérospatiale, comité stratégique sous la direction du Conseil d'administration d'Aéro Montréal, afin d'élaborer des mesures concrètes qui sauront répondre aux besoins de l'industrie et contribueront, j'en suis convaincue, à stimuler l'économie et à créer de la valeur pour tous les québécois. Plusieurs de ces mesures ont d'ailleurs été présentées au ministère de l'Économie et de l'Innovation au cours de l'automne dernier et vont contribuer à alimenter la mise à jour de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale.

En tant qu'important moteur économique de la province, l'industrie aérospatiale doit et veut, sans réserve, faire partie de la solution. Mon équipe et moi demeurons disponibles pour répondre à vos questions et, au besoin, participer à une rencontre pour discuter en détail des mesures proposées par notre secteur.

Veuillez agréer, monsieur Girard, mes salutations distinguées

La présidente-directrice générale,



Suzanne M. Benoît



Grappe aérospatiale du Québec

Consultations prébudgétaires 2020-2021

*Mémoire soumis par Aéro Montréal au
ministère des Finances du Québec*

PAR MADAME **SUZANNE M. BENOÎT**
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

suzanne.benoit@eromontreal.ca

29 janvier 2021



Table des matières

Synthèse.....	2
Préambule.....	3
Recommandations	5
Orientation 1 – L'innovation et l'environnement.....	6
Orientation 2 – Le financement et la consolidation	8
Orientation 3 – La productivité et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement ...	9
Orientation 4 – Les marchés et la diversification	10
Orientation 5 – L'emploi	11
Zones d'innovation	12
Conclusion.....	13

Synthèse

Au cours des dernières décennies, le Québec a été en mesure de développer une industrie aérospatiale performante et occupant une place stratégique à l'échelle nationale et internationale.

Aujourd'hui, alors que le monde entier est confronté à une pandémie historique qui entraîne, du même coup, des conséquences économiques catastrophiques, l'industrie aérospatiale est frappée de plein fouet. Les gouvernements étrangers ont mis en place des plans d'aide compétitifs. À contrario, une inquiétude persiste face à l'attractivité de l'industrie au Québec et au Canada.

Le 29 mai dernier, le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, a annoncé publiquement la mise à jour de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale ; réaffirmant ainsi son appui à ce secteur manufacturier stratégique et névralgique pour Montréal et l'ensemble du Québec et jetant les bases pour une sortie de crise rapide et efficace.

Les recommandations d'Aéro Montréal au ministère des Finances du Québec visent à soutenir la relance de notre industrie, tout en s'assurant de maintenir une vision stratégique à long terme, qui permettront à l'industrie aérospatiale québécoise de conserver sa place d'acteur mondial.

Ces recommandations sont orientées selon 5 grandes orientations :

- Orientation 1 : Le soutien engagé de l'innovation et le positionnement clair du Québec sur l'Éco-Mobilité verte et durable.
- Orientation 2 : Le financement des entreprises (accès à des liquidités) et la consolidation de l'industrie.
- Orientation 3 : Le maintien du support « sectoriel » déployé au cours des dernières années afin d'assurer la productivité et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement.
- Orientation 4 : Le support dans l'accès aux marchés internationaux et la diversification sur d'autres segments de marchés (Défense, RPAS, MRO, etc.) ainsi que d'autres secteurs porteurs (automobile, santé, etc.).
- Orientation 5 : Le soutien à l'emploi pour la rétention et l'attraction de talents.

Certes l'industrie traverse l'une des pires crises de son histoire, mais les acteurs de l'écosystème aérospatial se sont mobilisés, se sont concertés et ont travaillé en collégialité pour proposer au gouvernement des recommandations qui, nous en sommes convaincus, permettront à ce moteur de l'économie du Québec de ressortir plus grand et plus fort de cette crise, avec un positionnement durable et proactif en matière d'environnement.

Nous demandons humblement au gouvernement du Québec d'être au rendez-vous comme il l'a toujours fait par le passé, de continuer à croire en notre industrie et de nous appuyer en mettant de l'avant les recommandations proposées par la grappe aérospatiale.

Préambule

Aéro Montréal, la grappe aérospatiale du Québec

Créé en 2006, Aéro Montréal est un forum stratégique de concertation qui réunit l'ensemble des premiers dirigeants du secteur aérospatial québécois issus de l'industrie, des institutions d'enseignement, des centres de recherche et incluant les associations et les syndicats.

Aéro Montréal a pour mission de mobiliser la grappe aérospatiale du Québec en vue de soutenir sa croissance et son rayonnement sur la scène mondiale. Sa vision est de devenir la grappe aérospatiale la plus innovante au monde. Pour ce faire, elle prend appui sur les valeurs suivantes : l'excellence, l'engagement, la collaboration, l'intégrité, l'agilité et l'audace.

www.aeromontreal.ca

Contexte

La pandémie de la COVID-19 qui sévit toujours à travers le monde est venue secouer dramatiquement les piliers de l'économie mondiale et de nombreuses industries ont été frappées de plein fouet par les contrecoups. Parmi celles-ci, l'aérospatiale a été **l'un des secteurs les plus durement touché**.

Depuis mars dernier, avec la fermeture des frontières par de nombreuses nations dont le Canada, la grande majorité de la flotte d'avions mondiale est immobilisée au sol en raison de la chute vertigineuse du trafic aérien. Selon le dernier recensement de [l'Association internationale du transport aérien \(IATA\)](#), **le trafic mondial de passagers transportés par des compagnies aériennes s'est effondré de 66% en 2020** par rapport à 2019 et, de surcroît, huit fois plus rapidement que durant les 12 mois suivant les attentats du 11 septembre 2001. Les **pertes financières du secteur** en 2020 s'élèvent à **plus de 118 milliards**.

En conséquence, des milliers de travailleurs du secteur se sont retrouvés **sans emplois**, dont plus de **4,600 au Québec** seulement, des livraisons d'avions ont été reportées ou même annulées et des centaines d'entreprises canadiennes **luttent pour leur survie**.

Notre industrie travaille pourtant à **proposer plusieurs mesures** pour permettre un retour sécuritaire du public à bord des avions et envisager la réouverture progressive des frontières, comme le font plusieurs autres pays.

Chaque jour compte

Le gouvernement doit toutefois se positionner rapidement car chaque jour compte ! Nous constatons déjà une **réduction de 40 à 60% du besoin en avions neufs** de la part des compagnies aériennes, avec un retour anticipé aux cadences de production d'avant crise en 2024-2025.

Certaines compagnies se sont **beaucoup endettées** pour suivre les augmentations de cadence pré-crise, et subissent maintenant jusqu'à 50% de baisse d'activité.

Beaucoup de PME ont maintenant des **enjeux de liquidités** à la suite de ces investissements, mais aussi à la suite de l'étirement des termes de paiement initiés par presque tous les donneurs d'ordre aux cours des dernières semaines, car eux aussi peinent à passer au travers de la crise.

Les entreprises de notre secteur ont également dû faire face à **l'augmentation des délais dans l'obtention des permis d'exportation**, ce qui a eu pour effet de limiter l'accès à certains marchés. Cette situation nuit à notre industrie, alors que plus de 90% des firmes manufacturières canadiennes de l'industrie aérospatiale **exportent 80% de leur production**.

La situation précaire vécue par nos membres fait en sorte que les **partenaires financiers et les grandes banques sont de plus en plus réticents envers notre secteur**, compte tenu du risque actuel, et c'est pourquoi il est d'autant plus important d'intervenir à leur niveau. Le gouvernement doit absolument être présent là où les banques sont absentes.

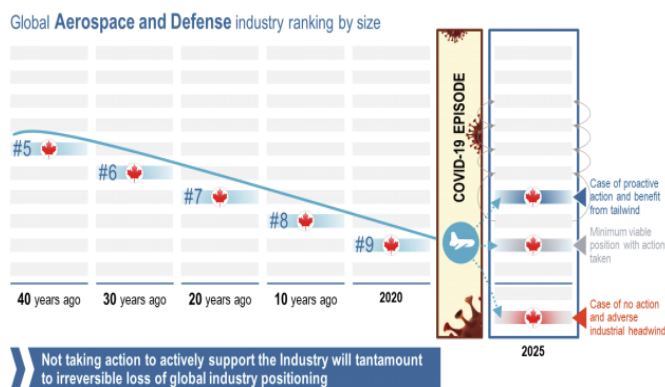
Une aide qui tarde à arriver

Nous voyons les **autres pays à travers le monde soutenir leurs secteurs stratégiques** parce qu'ils savent que les exportateurs de produits de haute technologie créeront des emplois et de la richesse pour leurs citoyens. La poignée de nations qui possèdent une industrie aérospatiale tiennent également compte du rapport coûts-avantages et mettent de l'avant des politiques industrielles agressives pour assurer sa croissance. **Bien plus que le Canada.**

Partout dans le monde, **l'innovation est le nerf de la guerre**. Notre pays dispose des atouts opérationnels, technologiques et des talents qualifiés pour se positionner dans une relance verte. L'industrie est prête à travailler sur des solutions innovantes, la propulsion électriques ou hybrides pour tout type d'appareils et, de façon plus générale, sur **l'Éco-Mobilité** en matière d'aviation, mais aura définitivement besoin du gouvernement comme partenaire stratégique pour rester dans la course face aux autres nations.

Il faut investir maintenant

Il est primordial **d'investir maintenant**, pour stopper le recul déjà en cours de notre industrie sur la scène internationale. Faire le choix de ne pas appuyer l'industrie aérospatiale ne sera pas synonyme de préservation de notre économie. Bien au contraire. Faire ce choix, signifiera **sortir de la course** :



Source : Roland Berger –Renewing Canada's commitment to making the country a global leader in aerospace - 2020

En contribuant aux efforts de développement de l'industrie aérospatiale et en se positionnant comme partenaire stratégique, le gouvernement **crée de la valeur et stimule notre économie**. Il soutient une industrie qui permettra à notre pays de **continuer à se distinguer et à rayonner** partout dans le monde.

Les faits sont clairs : appuyer notre industrie est un investissement rentable pour le Québec et le Canada.

Recommandations

Remarques préalables

Ces recommandations découlent en partie des travaux de l'Alliance pour la Relance en aérospatiale, comité stratégique sous la direction du Conseil d'administration d'Aéro Montréal, qui a été mis sur pied en juin 2020, afin de développer un plan d'actions concret, rapidement actionnable et adapté aux besoins de l'industrie aérospatiale québécoise. Plusieurs éléments de ces recommandations proviennent également des Chantiers et comités stratégiques d'Aéro Montréal, de même que de la rétroaction reçue lors des appels de vigie effectués directement auprès des entreprises de la grappe aérospatiale (consultation directe de plus de 150 PME et grandes entreprises).

Les recommandations d'Aéro Montréal au gouvernement du Québec visent à soutenir la relance de notre industrie à la lumière de l'impact de la crise sans précédent qu'elle traverse, tout en s'assurant de maintenir une vision stratégique à long terme, qui permettront à l'industrie aérospatiale québécoise de conserver sa place d'acteur mondial. Ces recommandations sont orientées selon 5 grandes orientations :

- **Orientation 1** : Le **soutien engagé de l'innovation et le positionnement clair du Québec sur l'Éco-Mobilité verte et durable**, pour conserver la main d'œuvre qualifiée, attirer la relève, et permettre à notre industrie de demeurer compétitive et à l'avant-garde.
- **Orientation 2** : Le **financement des entreprises** (accès à des liquidités) **et la consolidation** de l'industrie pour soutenir les entreprises du secteur dans l'atteinte d'une taille critique leur permettant de se positionner sur un marché de plus en plus compétitif.
- **Orientation 3** : Le maintien du support « sectoriel » déployé au cours des dernières années afin d'assurer **la productivité et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement** de l'un des secteurs qui crée le plus de richesse pour le Québec.
- **Orientation 4** : Le support dans **l'accès aux marchés internationaux et la diversification sur d'autres segments de marchés** (Défense, RPAS, MRO, etc.), ainsi que d'autres secteurs porteurs (automobile, santé, etc.) permettant de diminuer le risque et la dépendance des entreprises.
- **Orientation 5** : Le **soutien à l'emploi** pour la rétention et l'attraction de talents (malgré un contexte de licenciements en raison de la baisse des cadences liée à la crise), pour limiter le risque de fuite des cerveaux vers d'autres secteurs et d'autres pays, tout en adressant la pénurie persistante pour les métiers spécialisés.

Ces recommandations s'appuient également sur les principes d'intervention suivants, déjà mentionnés lors de la dernière consultation, et toujours d'actualité :

- Le Québec, et même le Canada, ne représentant pas un grand marché local, autant pour les activités de défense que pour les avions commerciaux et d'affaires, cet état de fait doit être compensé par une solide performance en matière d'innovation, de productivité, de créativité et de talents. Une offre d'incitatifs financiers et un climat d'affaires hautement compétitifs pour maximiser les retombées économiques locales sont essentiels pour demeurer dans la course mondiale des juridictions pouvant compter sur une industrie aérospatiale forte.
- L'intervention gouvernementale doit être stable et prévisible à long terme (idéalement sur des cycles plus longs que 5 ans).
- Son cadre de mise en œuvre doit être à la fois rigoureux, simple et agile, tant pour le gouvernement que pour l'industrie.

Orientations et recommandations associées

Orientation 1 – L'innovation et l'environnement

Faire de l'innovation le cœur de la croissance et le facteur de rayonnement du Québec dans la course à la mobilité verte et durable.

- **Recommandation 1 – Enjeu** : En période de ralentissement économique, l'investissement dans l'innovation est le levier principal et facilement actionnable permettant de maintenir les emplois et de soutenir la reprise. Un positionnement fort et clair du Québec parmi les leaders de la mobilité verte et durable est plus que souhaitable, elle est maintenant essentielle et sera en partie réalisable en intégrant les secteurs et les technologies « non-traditionnelles » et transversales aux techniques dites plus traditionnelles. Le gouvernement du Québec doit tirer profit des outils qui ont fait leur preuve pour déployer rapidement de l'aide au secteur aérospatial.
- **Recommandation 1 – Proposition** : En ce sens, il est recommandé de développer et de financer une version nouvelle et améliorée de projets d'innovation structurants en s'appuyant sur une mise à jour du modèle SA²GE qui soit plus flexible en termes de gouvernance, plus inclusive (en comprenant bien entendu les technologies vertes telle que la propulsion hybride-électrique, l'hydrogène, mais aussi les technologies liées aux infrastructures, aux véhicules autonomes, à l'innovation 4.0, etc.), plus pérenne et bonifiée financièrement pour dynamiser l'emploi lié à ces projets d'innovation mobilisateurs regroupant plusieurs acteurs de l'écosystème. Ce programme serait le véhicule financier et administratif pour le secteur aérospatial, attaché aux Zones d'innovation aérospatiale (catalyseur de projets), et s'intégrant dans un « Défi Éco-Mobilité Québec » multi-sectoriel, fer-de-lance d'une économie durable et citoyenne en vue de développer l'aéronef du futur.
- **Recommandation 2 – Enjeu** : Le Québec a su se doter d'un vivier de startups innovantes qu'il est important de conserver et de soutenir. Ces entreprises sont les sources principales de ruptures technologiques et leur agilité permet le développement rapide des innovations

de demain. Toutefois, nous constatons des freins à l'intégration des innovations dans la chaîne d'approvisionnement. La valorisation et le soutien des innovations développées au Québec est aussi primordiale.

- Recommandation 2 – Proposition a) : Pour faire face à cela, la bonification et l'accélération de l'initiative Start Aéro 360° d'Aéro Montréal, afin d'y permettre le financement de défis d'innovation ouverte, mettant en lien les startups, les PME et les maîtres d'œuvres, ainsi qu'un accompagnement avancé dans la gestion de la propriété intellectuelle, permettrait d'adresser les points bloquants. La croissance des startups dépend majoritairement de la traction des maîtres d'œuvres qui sont les clients et intégrateurs de ces innovations.
Recommandation 2 – Proposition b) : Il est important de continuer à soutenir non seulement les startups dans leur croissance à travers des programmes d'accompagnement et de financement, tel que Start Aéro 360° mené par Aéro Montréal, et des organismes comme le Centech ou le CRIAQ pour la réalisation de projets collaboratifs, mais il est maintenant temps de soutenir aussi l'investissement des maîtres d'œuvres et des startups dans la mise en place de **démonstrateurs opérationnels** qui serviront de vitrines technologiques à travers la réalisation de « business case » concrets et commercialisables (et ce notamment à travers le financement d'équipements). Nous proposons de procéder à l'évaluation quant à la mise en place d'un « Fonds de propulsion », qui permettrait à des investisseurs d'entrer en équité dans les startups et PME innovantes qui seraient en besoin de capitaux pour continuer leur croissance ou encore les aider à prendre des parts de participation dans des applications ou des programmes moteurs.

Encore une fois, la mise en place d'une stratégie aérospatiale qui contiendrait des enveloppes dédiées et sectorielles à l'innovation permettrait aux entreprises québécoises de compétitionner à armes égales avec les entreprises d'autres pays dans le cadre de projets collaboratifs internationaux, où le Canada a perdu du terrain au cours des dernières années relativement aux contributions octroyées par rapport à celles de ses homologues. Les technologies développées dans le cadre des SuperClusters mis en place par le gouvernement fédéral sont essentielles, mais ne pourront croître qu'à travers leur intégration dans les secteurs stratégiques, tel que l'aérospatiale, qui offre un terrain très favorable et une variété d'applications possibles. Pour cette raison, il est nécessaire de soutenir non seulement le développement des technologies clés, mais aussi les secteurs qui sont en mesure de les intégrer. Enfin, le positionnement clair du Québec en termes de leader mondial en Éco-Mobilité bénéficierait grandement à l'aérospatiale, notamment par un accès plus fluide à des technologies connexes.

Orientation 2 – Le financement et la consolidation

Assurer l'accès aux liquidités et favoriser l'atteinte d'une masse critique pour éviter l'effritement de la chaîne d'approvisionnement aérospatiale.

- **Recommandation 3 – Enjeu** : Pour les fournisseurs et sous-traitants Québécois, il y a des risques de faillites en raison d'un allongement des termes de paiement de la part de tous les clients (pression financière qui s'ajoute à celle liée à la perte de volume de ventes). Pour les manufacturiers québécois, des difficultés à obtenir des crédits à l'export : les sources de financement actuellement en place ne semblent pas répondre à tous les besoins des entreprises, en raison de leurs stratégies d'investissement ou de leurs politiques internes, ce qui inclut l'imposition de limites dans l'allocation de capital pour certains secteurs ou transactions associés à un certain niveau de risque (et notamment les exportations vers les marchés en émergence).
- **Recommandation 3 – Proposition a)** : Mise en place par le gouvernement du Québec d'un processus de financement avec des taux avantageux des créances clients / dettes fournisseurs (affacturage) pour les fournisseurs québécois et les maîtres d'œuvre québécois ou étrangers faisant travailler des sous-traitants québécois. Cette mesure favorise dans le même temps l'attraction d'investissements étrangers en proposant des conditions financières avantageuses aux maîtres d'œuvres travaillant avec des entreprises du Québec. Enfin, elle permet, en rendant les fournisseurs québécois plus attractifs pour les clients internationaux, de sécuriser, voire d'augmenter les exportations de notre secteur.
- **Recommandation 3 – Proposition b)** : L'établissement de partenariats avec des banques privées spécialisées en financement à l'exportation de produits aéronautiques : Calquée sur le modèle de l'Export-Import Bank des États-Unis, cette approche permettrait de mandater des banques préautorisées pour identifier des transactions, les documenter et créer une proposition de crédit sur laquelle l'IQ appuierait ses décisions. Cette proposition est en ligne avec l'Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils (ASU) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'agit du modèle de garantie le plus commun pour les agences de crédits à l'exportation à travers le monde. Ceci requerrait un investissement modéré de la part d'IQ pour bâtir à l'interne une expertise et de meilleures connaissances en gestion de risque mais ne nécessiterait pas d'équipes de garantie, d'administration ou de collection des prêts. La valeur ajoutée d'IQ serait surtout pour appuyer des transactions hors de l'Amérique du Nord, puisque ce marché est déjà très bien couvert par les banques.
- **Recommandation 4 – Enjeu** : Dans un contexte de grande transformation des chaînes d'approvisionnement, notamment par la consolidation des plus hauts tiers de la chaîne, l'atteinte d'une masse critique des fournisseurs de rang 3 et 4 est encore plus primordiale pour assurer au Québec de conserver sa 3^e place mondiale en aérospatiale sur la scène internationale.
- **Recommandation 4 – Proposition** : Mise en place d'un Fonds de croissance et de développement, ayant une vision stratégique, économique et industrielle, pour accélérer la consolidation du secteur. Ce Fonds permettra de réaliser des investissements minoritaires ou majoritaires dans les entreprises à fort potentiel, en leur offrant le soutien financier et opérationnel dont elles ont besoin. Cela assurera leur présence dans des chaînes d'approvisionnement toujours plus globalisées et consolidées et permettra de combler les

écarts actuels (gaps industriels) qui représentent des risques pour la rétention et l'attraction de nouveaux mandats sur le territoire.

- **Recommandation 5 – Enjeu** : Dans cette même démarche, l'Accélérateur 360°, financé par le MEI, lancé en 2018 et géré par Aéro Montréal, est un outil essentiel qui favorise les partenariats en initiant des rapprochements entre les PME et en apportant conseil et soutien financier aux entreprises dans leur démarche de consortiums d'affaire et de consolidation. Ce programme est un catalyseur qui permet d'initier les projets de partenariats qui pourront ensuite être soutenus par le Fonds.
- **Recommandation 5 – Proposition** : Pour cette raison, l'Accélérateur 360° doit continuer à être financé après sa date d'échéance en 2023 afin de continuer sa mission, tout en assurant l'arrimage avec l'éventuelle mise en place du Fonds de croissance et de développement.

Orientation 3 – La productivité et l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement

Continuer l'accélération du virage 4.0 des entreprises du secteur et soutenir la relocalisation des activités à forte valeur ajoutée au Québec.

- **Recommandation 6 – Enjeu** : Le virage 4.0 et l'accélération de l'adoption du numérique et de la robotisation est au cœur de la stratégie aérospatiale lancée en 2016 et doit demeurer un élément clé des orientations à venir. Le secteur aérospatial, doté d'un programme sur mesure qui répond à la dynamique de son secteur, soit l'initiative MACH FAB 4.0 dont le succès, illustré par l'usage complet et rapide de l'enveloppe financière disponible, est un programme essentiel pour continuer à soutenir la transition 4.0 des entreprises. Il est important d'assurer le refinancement de cette initiative tout en permettant son adaptation. Les projets collaboratifs développés dans MACH FAB 4.0 ont montré des résultats probants d'optimisation des technologies 4.0 et le partage de bonnes pratiques parmi les PME. Il est important de continuer à informer les entreprises sur l'importance de l'intégration des technologies transversales telles que l'intelligence artificielle ou la cybersécurité. Pour cela, la sensibilisation et l'accompagnement des PME sont essentiels pour identifier les solutions applicables à leurs besoins.
- **Recommandation 6 – Proposition** : Assurer le refinancement de l'initiative MACH FAB 4.0. De plus, la mise en place de « Parcours thématiques » appuyés par des experts technologiques via MACH FAB 4.0 permettrait de faire la sensibilisation mentionnée ci-haut et d'assurer ensuite l'accompagnement et le lien vers les fournisseurs de technologies, qu'ils soient impliqués dans Start Aéro 360° ou dans d'autres programmes ou incubateurs.
- **Recommandation 7 – Enjeu** : L'organisation des chaînes d'approvisionnement évolue au rythme des stratégies des maîtres d'œuvres. La crise de la COVID-19 a transformé la dynamique géopolitique, qu'il s'agisse notamment de la fermeture des frontières ou de la mise en place de mesures de plus en plus protectionnistes pour privilégier l'économie et l'emploi local.
- **Recommandation 7 – Proposition** : Dans ce contexte, une stratégie d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement des maîtres d'œuvres pourrait se faire à travers des mesures de soutien de la relocalisation au Québec d'activités stratégiques. En plus de sécuriser les

activités des maîtres d'œuvres, cela permettrait de donner accès aux PME à de nouveaux marchés locaux. Dans cette démarche, le gouvernement pourrait soutenir financièrement et opérationnellement les entreprises québécoises (fournisseurs et OEM) dans le cadre de projets / programmes visant à remplacer des importations actuelles par des approvisionnements auprès de fournisseurs québécois. Ces projets / programmes devraient respecter un certain nombre de conditions afin de bénéficier d'un soutien de la part du gouvernement. De plus, un programme de **substitution des importations** en provenance de l'étranger (importations) pourrait être lancé auprès d'entreprises locales qui ont le savoir-faire pour développer et produire de nouveaux services et produits et, ultimement, compétitionner sur la scène internationale. La mise en place d'un panier bleu aérospatial serait à terme une source de richesse pour le Québec en contribuant à améliorer notre balance commerciale.

Orientation 4 – Les marchés et la diversification

Accompagner les entreprises sur des marchés porteurs et diminuer les risques liés au secteur de l'aéronautique civile (aviation commerciale et d'affaires).

- Recommandation 8 – Enjeu : La politique actuelle des Retombées Industrielles et Technologiques (RIT), sous la gouverne du gouvernement fédéral, ne favorise pas le leadership national et ne permet pas de maximiser les retombées locales, dont le Québec pourrait bénéficier plus grandement. La politique des RIT actuelle a, de l'avis des membres industriels d'Aéro Montréal, un impact très limité pour la richesse du Canada et du Québec et pourrait bénéficier de certaines améliorations inspirées d'autres juridictions.
- Recommandation 8 – Proposition a) : Malgré le fait que cette compétence soit avant tout fédérale, il pourrait être possible pour le gouvernement du Québec, en partenariat avec Aéro Montréal, de mettre en place un programme proactif avec de généreux incitatifs, pour financer l'attraction de mandats internationaux pour les contrats de défense du gouvernement canadien vers une fabrication au Québec vs les autres juridictions, assurant ainsi le maintien ou l'expansion d'activités à haute valeur ajoutée (R&D, projets d'augmentation de la productivité, etc.) au Québec.
- Recommandation 8 – Proposition b) : Un autre levier pouvant être actionné est celui de la mise en place d'une société fiduciaire qui assurerait la traçabilité des retombées canadiennes et québécoises dans les contrats en défense. Les maîtres d'œuvre recevant des contrats seraient incités à investir dans cette société fiduciaire (dès lors qu'ISED aurait autorisé le projet), qui s'assurerait d'écouler et de tracer les obligations liées aux contrats. Le gouvernement du Québec pourrait être la 1^{ère} province à mettre en œuvre une telle mécanique, montrant au Canada que nous sommes prêts à nous mobiliser pour assurer des retombées locales et collaborant avec les autres provinces pour l'extension de cette solution.

Orientation 5 – L'emploi

Sauvegarder les talents, conserver les connaissances et assurer l'attractivité du secteur dans un contexte de ralentissement économique.

- **Recommandation 11 – Enjeu** : La sauvegarde de l'emploi à travers l'endigement de la fuite des cerveaux vers d'autres secteurs et d'autres pays est une priorité. Pour atteindre cet objectif, la mise en place d'un projet structurant et mobilisateur de l'écosystème en innovation tel que décrit plus tôt est un élément essentiel pour maintenir en activité les talents sur les projets technologiques de demain. Cette approche implique le maintien en poste de ces talents par les entreprises. Toutefois, de nombreux emplois sont actuellement maintenus du fait des supports financiers octroyés par les gouvernements. Lorsque ceux-ci seront arrêtés (2021), la récession du secteur aérospatial battra son plein, et ce pour au moins 4 ans (pour les scénarios les plus optimistes – certains scénarios évoquent même une reprise dans seulement 7 ans).
- **Recommandation 11 – Proposition a)** : Afin de retenir ces talents hautement qualifiés, la mise en place d'un bureau d'expertise en innovation (public/privé) permettrait de maintenir dans le secteur les ingénieurs ayant une expertise de pointe, en les faisant travailler sur les sujets en lien avec la mobilité de demain et la digitalisation de l'industrie. Ce bureau permettrait aussi d'adresser des sujets pour lesquels les entreprises éprouvent souvent des difficultés, soit la certification et l'intégration finale des solutions innovantes développées. Ce bureau d'étude pourrait s'inscrire dans le cadre des zones d'innovations, avec des centres arrimés à certaines zones d'innovation en fonction des expertises / spécialités portées par ces zones. Le Québec serait alors reconnu comme un lieu propice à la recherche, vecteur de collaborations internationales et d'attraction d'investissements.
- **Recommandation 11 – Proposition b)** : La mise en place d'incitatifs financiers du gouvernement pour soutenir les nouvelles embauches à travers des subventions non remboursables octroyées aux entreprises et le financement de formations qui soit en lien avec les nouvelles technologies, les normes et la certification ou encore le développement de marché dématérialisé.
- **Recommandation 12 – Enjeu** : Si la rétention des talents est un élément central, l'attraction de la relève et le placement des jeunes diplômés dans le secteur le sont tout autant. Les centres d'enseignement ont de la difficulté à remplir leurs cohortes à pleine capacité, les étudiants peinent à trouver des stages pratiques dans le contexte de la pandémie, et le secteur est entaché par une image négative d'un environnement trop risqué pour décider d'y faire carrière.
- **Recommandation 12 – Proposition** : Financer un programme national de stages inspiré par le modèle « Dual » allemand permettrait de développer une relation pérenne « entreprise-employé » et augmenterait l'employabilité des jeunes diplômés à la sortie de l'école.

Zones d'innovation

Le gouvernement du Québec a invité les acteurs de l'industrie aérospatiale québécoise (industriels, universités et centres de recherche) à travailler ensemble pour élaborer une proposition d'avant-garde qui permettra au Québec d'être un chef de file dans la réalisation de l'aéronef du futur, clef de voute du voyage vert et intelligent de demain. Pour atteindre cet objectif, la Zone d'Innovation Aérospatiale s'appuie sur 5 thèmes jugés fondamentaux que sont : l'électrification, les systèmes autonomes, la numérisation, la fabrication et les matériaux innovants, et la décarbonisation. Cette Zone stimulera l'innovation, l'investissement (local et étranger), la collaboration ouverte, la croissance et la commercialisation, le tout au service de l'éco-responsabilité. En fédérant les efforts de ces parties prenantes, en stimulant l'innovation collaborative et en s'appuyant sur des ressources humaines qualifiées, Aéro Montréal souhaite accompagner le secteur vers l'excellence, en dotant le grand Montréal d'une signature mondiale et en mettant sur pied la Zone d'innovation aérospatiale du Québec.

Afin d'atteindre cet objectif, le Conseil d'administration d'Aéro Montréal a décidé de capitaliser sur le levier des trois pôles existants de la grappe soit :

- Le Pôle St-Laurent ;
- Le Pôle Longueuil ;
- Le Pôle Mirabel.

L'orientation stratégique de toute activité allant de la recherche et du développement à la commercialisation au sein d'une éventuelle zone d'innovation aérospatiale porterait sur les cinq thèmes d'innovation suivants :

- Décarbonisation ;
- Électrification ;
- Autonomie (drones, taxis volants, E-VTOL) ;
- Numérisation ;
- Fabrication avancée et matériaux innovants.

L'approche privilégiée permettra de faire en sorte que la Zone d'innovation aérospatiale du Québec ne soit pas seulement un lieu de collaboration ouvert entre les industriels, les chercheurs et les universités, mais qu'elle serve également de vitrine technologique démontrant le savoir-faire local en matière d'innovation. Elle permettra l'attraction d'investissements et de talents en mettant en valeur les capacités et les forces du Québec. Elle sera considérée comme un lieu physique de rassemblement pour les étudiants, qui pourront voir de façon concrète l'impact positif d'un écosystème orienté sur la collaboration et le partage de bonnes pratiques. Et plus encore, elle agira comme une salle d'exposition et de démonstration des projets et permettra de faire rayonner les capacités exceptionnelles québécoises auprès des futurs clients.

Aéro Montréal a déposé sa proposition en novembre 2020 et a récemment obtenu l'accusé de réception du gouvernement indiquant que la proposition est en phase d'évaluation.

Conclusion

L'industrie aérospatiale du Québec est une grande réussite, fruit d'un travail qui dure depuis maintenant plus de huit décennies. Ce succès ne tient certainement pas du hasard. Des milliers de travailleurs, hommes et femmes, ingénieurs, machinistes, designers industriels, pilotes, assembleurs, techniciens de maintenance, ont cru en notre secteur et continuent de croire que nous avons tout, ici au Québec, pour être le leader mondial de l'aérospatiale.

Certes l'industrie traverse l'une des pires crises de son histoire, mais les acteurs de l'écosystème aérospatial se sont mobilisés, se sont concertés et ont travaillé en collégialité pour proposer au gouvernement des recommandations qui, nous en sommes convaincus, permettront à ce moteur de l'économie du Québec de ressortir plus grand et plus fort.

Nous demandons humblement au gouvernement du Québec d'être au rendez-vous comme il l'a toujours fait par le passé, de continuer à croire en nous et de nous appuyer en mettant de l'avant les recommandations proposées par la grappe aérospatiale.

Nous avons au Québec les moyens de nos ambitions et la volonté d'agir ! L'heure est maintenant venue d'aller de l'avant !

« Lorsque tout semble aller contre vous, souvenez-vous que les avions décollent toujours face au vent. »

– Henry Ford

Merci,

Madame Suzanne M. Benoît
Présidente-directrice générale
Aéro Montréal
suzanne.benoit@aeromontreal.ca



AÉRO 
MONTREAL